

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article474>

L'ARGONNE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- Revue N°14 -

Date de mise en ligne : mercredi 26 décembre 2001

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Fin juillet 1940 " La ligne de démarcation à Verrières

-----La ligne de chemin de fer Revigny-Amagne matérialisait la ligne de démarcation entre la zone occupée à l'ouest et la zone interdite à l'est, où l'on ne pouvait se rendre sans papiers.

-----Les Allemands, pensant annexer la zone interdite, ne tenaient pas à ce que les habitants y reviennent, surtout les agriculteurs dont ils spoliaient les terres et le bétail. Les propriétaires devenaient ouvriers agricoles et le remembrement était tôt fait. Nous l'avons constaté plus tard, en rendant visite à l'oncle Marcel à Sivry.

-----Des patrouilles allemandes veillaient. Sur le pont supérieur en haut de la « Perrière », un poste de garde était établi (il occupait la maison Debreille, aujourd'hui Jean-Paul C.).

Une mitrailleuse était en position sur le pont et la sentinelle scrutait à la jumelle le coin du Moulin de Bas, jugé point sensible. Les abords de la ligne de chemin de fer avaient été élagués, ce qui leur donnait une bonne visibilité.

-----Mais heureusement, il y avait des « angles morts », ce qui a permis à des dizaines de meusiens en particulier, de franchir cette « frontière » sans encombre, mais avec l'aide bénévole de passeurs.

UNE DES PLUS GRANDES FRAYEURS

-----Un samedi soir, nous voyons arriver trois jeunes femmes de trente-trente-cinq ans, avec quatre enfants de six à treize ans. Des personnes d'un village voisin, dont elles ne connaissaient pas le nom, leurs avaient dit : « Allez dans ce village, à quelques kilomètres d'ici, voyez le maire, il vous fera passer ! »

-----Cette petite troupe, avec quelques sacs de vêtements (dont vraisemblablement les maris étaient prisonniers) voulait regagner la Meuse. Après les avoir restaurés, ils passèrent la nuit sur le tas de foin dans la grange (il faisait bon à cette époque). Je leur dis : « Demain, de bonne heure, je vous ferai passer ! »

-----Et ce dimanche, après leur avoir donné à chacun un bol de lait et un morceau de « pain cuit maison », nous nous préparons à partir (j'avais été chercher dans une musette des pommes d'août sous l'arbre de Gaston). Nous faisons un crochet (par les Caurettes " il y avait un petit sentier à l'emplacement de la maison Guillet) pour ne pas être vus des Allemands postés au pont supérieur. On redescend près d'une carrière qui ne ressemble pas à celle d'aujourd'hui. Le sentier est un peu abrupt. Il nous permet d'atteindre le déversoir qui servait à réguler le niveau d'eau. Il actionnait une turbine, qui elle, faisait fonctionner une petite tournerie de manches de plumeau. Le long de ces vannes, il y avait une étroite passerelle et pour y accéder, un escalier vétuste constitué de croûtes de bois de scierie.

-----Je dis aux trois femmes : « Montez, je vais vous passer les enfants ». J'en passe un, puis deux, qui gagnent l'autre rive avec l'aide de leur maman. Quand tout à coup, j'entends un bruit de moteur proche et deux voitures s'arrêtent à une dizaine de mètres de nous : des Allemands !

-----J'ai eu, je l'avoue, une des plus grandes frayeurs de ma vie et je pensais que j'avais été dénoncé. Ils avaient vu notre « manège » ! Je crie aux femmes : « Restez de l'autre côté, asseyez-vous près de la rivière. Vous êtes en promenade. Je vous passerai les deux enfants tout à l'heure ». C'était invraisemblable, mais dans ces moments là, on n'a pas le temps de réfléchir. Les Allemands pouvaient connaître le français ? J'avais près de moi les deux enfants, les plus jeunes : six et sept ans.

-----Je vois descendre cinq officiers allemands. Ils sortent du coffre de leur voiture leurs fusils de chasse. Ils s'avancent dans ma direction. Je suis un peu rassuré par ce genre d'armes. Quatre montent prestement l'escalier, répondant « Guten Tag » à mon « Bonjour Messieurs ». Le cinquième, un peu attardé, répond à ma salutation, gravit l'escalier. Pendant ce temps, l'une des femmes avait de nouveau franchi la passerelle dans l'autre sens pour récupérer les enfants qui étaient restés près de moi et ne réalisaient pas la situation. Mais l'officier lui dit : « Nein ! » et se retournant, il me tend les bras ; je prends l'enfant et lui passe.

-----Il le remet à la maman qui était derrière lui, puis tend à nouveau les bras (fusil en bandoulière) pour prendre le dernier. Je lui dis un « Danke schöne ! »

-----Je n'oublierai jamais cet épisode de ma vie : ma frayeur et cette situation peu ordinaire d'un officier allemand qui m'aide à passer des enfants de l'autre côté de la ligne de démarcation ! Bien-sûr, à mon sens, ils n'ignoraient

pas que c'était la ligne séparant la zone occupée de la zone interdite. Eux, n'étaient pas des S.S., mais vraisemblablement des officiers de réserve, pères de famille. De plus, ils venaient faire une partie de chasse et n'étaient pas chargés de faire la police.

-----Nous nous retrouvons de l'autre côté de la rivière. Je dis à la troupe : « Attendons quelques instants avant de poursuivre ». Un quart d'heure se passe et l'on entend un coup de feu en direction de Châtrices. « Allez, en route ! » et nous partons en direction de la Fontaine d'Olive. Je porte sur mon dos, avec la musette de pommes, le plus jeune des bambins. Voici la maison forestière. Elle est ouverte à tous les vents. Une table et deux bancs semblent attendre les voyageurs. Tout le monde s'assoit et les pommes sont appréciées. « Reposez-vous quelques instants » leur dis-je. L'une des dames connaît les Islettes. Je leur indique le chemin pour s'y rendre : « Premier chemin à gauche et vous arrivez sur la côte de Biesme. A partir d'ici, vous n'avez rien à craindre, vous êtes en zone interdite, vous regagnez votre habitation qui s'y trouve ». Après des remerciements émus et une embrassade de tous les enfants, je regagne Verrières par le même chemin.

UNE AUTRE EXPERIENCE

-----Tante Agnès remontait du midi en août. Les services où elle travaillait (bureau du recrutement militaire) s'étaient repliés. Elle avait traversé clandestinement la ligne de démarcation zone libre, zone occupée, moyennant finances. Les passeurs leur donnaient « la chair de poule » en leur disant les risques encourus, sans doute, disait-elle, pour justifier le prix. Cela se passait la nuit. C'était un vrai commerce !

Après un bref séjour à Verrières, elle voulut regagner Nancy où elle habitait. Il fallait donc qu'elle prenne le train aux Islettes et que je la conduise jusque là.

-----Ne voulant pas faire à pied l'aller et le retour, j'avais pris mon vélo où j'avais arrimé ses bagages. Ce jour là, j'ai changé de passage. L'eau était basse. Je l'ai traversé tout d'abord sur mon dos, au lieu dit « le gros saule ». J'avais de l'eau jusqu'aux genoux. Je retournais chercher mon vélo et le chargement, sans encombre, et par la Fontaine d'Olive, nous avons gagné la gare des Islettes où elle avait un train quelques heures plus tard pour Nancy, via Verdun. Je revins directement en vélo (délesté). A cette époque, j'avais un Ausweis (laissez-passer) ce qui me permettait de franchir le poste de Sainte-Ménéhould sans difficulté.

PARTIS « FANER LE REGAIN »

-----Quelque temps plus tard, Monsieur MURVILLE, un ami de l'oncle Marcel, atterrit chez nous en vélo, venant de Châlons et voulant regagner Sivry-sur-Meuse. Il avait l'âge de papa, cinquante-cinq ans environ, ce qui a facilité les choses. Le lendemain, après une nuit passée à la maison, muni de l'Ausweis de papa, je l'accompagnais en direction de Villers.

-----Il avait mis une fourche sur son vélo, moi un râteau sur l'épaule. Stoppés à la barrière du pont des Bergers par le contrôle allemand, nous sortons notre laissez-passer. Le chef de poste nous dit : « Ah ! Arbeit ! »

-----« Ja lui dis-je, nous bauern ». J'accompagne Monsieur MURVILLE jusqu'au Bois des Chambres ; je lui explique la route via Clermont. C'était plus long que par Menou, mais plus sûr. L'astuce aurait été moins crédible. J'ai souvent pensé que les Allemands étaient faciles à rouler. J'ajoute cependant que je ne suis repassé que trois quart

d'heure plus tard. Il fallait bien ce laps de temps pour « faner le regain » !

-----Comme je le disais au début, j'aurai aimé recevoir, indirectement, un petit mot de celles ou ceux à qui j'avais rendu ce service. Bien-sûr, je ne donnais jamais mon nom ni mon adresse, verbalement et encore moins par écrit. Mais c'est au maire de Verrières que les pays voisins les envoyaient. Il aurait fallu convenir d'une phrase sibylline pour nous faire savoir qu'ils étaient bien arrivés. Il faut dire que pendant l'occupation, du moins au début, on ne pouvait correspondre que par des cartes à l'effigie de Pétain et le texte était imprimé avec la mention : « Rayer la mention inutile ».

-----Puis les années ont passé, on oublie vite. J'ai pris quelques risques. J'avais évité cinq années de captivité. Il fallait que je compense un peu.

SOUVENIRS D'HIVER BLANC

-----L'hiver a été rude. En février 1941, une épaisse couche de neige recouvre le sol. Le commandant remonte à pied la côte de la Perrière pour regagner son P.C. Il glisse et tombe sur son arrière-train. Deux jeunes filles du quartier, rentrant aussi chez elles, s'esclaffent, ce qui rend l'Allemand furieux.

-----Arrivé à son P.C., il envoie chercher le maire et lui ordonne de faire balayer la neige le soir même, sinon il sera emprisonné ! Mon père répond : « En prison ? Tout de suite ! » Le capitaine rit bruyamment et traduit la réponse à son chef qui ne peut s'empêcher de sourire mais réitère sa menace. La nuit commence à tomber, on verra demain

-----Mais le lendemain, au lever du jour, je suis réveillé par des chocs violents contre la porte d'entrée. Mon père s'habille sommairement et ouvre la porte. Dehors, six soldats allemands en armes et un Feldwebel sont là et celui-ci, dans un français approximatif, lui dit : « Le commandant ordonne à tous les habitants de balayer la neige pour déblayer la route ». Mon père demande quelques minutes pour finir de se vêtir et sort. J'observe la scène : le chef donne l'ordre à tous ses hommes de réveiller tous les habitants. A cet effet, trois soldats de chaque côté de la rue frappent à coups de crosses la porte de chaque maison. Des fenêtres s'ouvrent pour voir et comprendre ce qui se passe. Mon père les en informe et quelques minutes plus tard, munis de pelles et de balais, tous raclent et déblaient. Maurice LEQUERME, le caïd, ne ménage pas sa peine. J'en conserve le souvenir amusé.

-----Dès que nos occupants sont dans la rue Montier, continuant leur réveil en fanfare de tous les habitants, je rentre à la maison. Mon balai de cantonnier a fait le plus gros du travail.

o

°â€°